

**CONTACT – Media :**

Amsterdam +31.20.721.4488  
Dublin +353.1.617.4266  
Lisbonne +351.210.600.614

Bruxelles +32.2.620.15.50  
Paris +33.1.70.48.24.45

**CONTACT – Relations Investisseurs :**

+33.1.70.48.24.17

## BIO-UV GROUP S'INTRODUIT SUR EURONEXT GROWTH

**10 millions d'euros levés environ et une capitalisation boursière de 30 millions d'euros**



**Paris – 10 juillet 2018** – Euronext accueille aujourd'hui l'entreprise BIO-UV, spécialiste du traitement de l'eau, sur Euronext Growth à Paris.

BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV). Cette offre pointue répond à des problématiques de nature sanitaire, économiques et environnementales. Grâce à son système innovant, l'entreprise jouit d'une double certification (OMI et USCG), qui lui permet d'offrir à ses clients un avantage concurrentiel puissant.

Le Groupe est né en 2000 avec le lancement en France et en Europe du concept BIO-UV de traitement de l'eau automatique sans chlore des piscines et spas privés permettant d'adresser le marché dit récréatif (piscines et spas privées et collectifs). A ce jour, BIO-UV Group est présent commercialement (en direct ou via ses partenaires) dans 65 pays.

L'introduction en Bourse de BIO-UV Group (code mnémorique : ALTUV) a été réalisée suite à l'admission aux négociations le 10 juillet 2018 de 7 789 295 actions composant le capital social de la société, comprenant 2 601 810 actions nouvelles émises dans le cadre d'une Offre Globale<sup>1</sup>, après l'exercice intégral de la clause d'extension et avant l'exercice potentiel de l'option de surallocation.

Le prix de l'offre a été fixé à 3,84 euros par action. La capitalisation boursière de la société au jour de l'introduction s'élève à 30 millions d'euros. Le montant total levé représente environ 10 millions d'euros.

A l'occasion de la cérémonie d'introduction en Bourse, Benoit Gillmann, Président-directeur général et fondateur de Bio UV a déclaré : « *Nous sommes fiers d'annoncer le succès de notre introduction en Bourse et remercions vivement nos actionnaires de référence (Soridec, Naxicap et ACE Management) pour leur soutien, ainsi que l'ensemble de nos nouveaux actionnaires, particuliers et institutionnels, de la confiance qu'ils nous accordent. Je tiens également à remercier chaleureusement tous les fidèles collaborateurs de BIO-UV Group, qui, par leur implication au quotidien, participent aux succès de l'entreprise en France et à l'international depuis près de 20 ans. Les fonds levés vont nous permettre d'accélérer notre croissance en saisissant toutes les opportunités qui nous sont offertes tant sur nos marchés historiques que sur notre marché des eaux de ballast, actuellement en pleine accélération.* »

---

<sup>1</sup> L'offre globale est constituée d'une offre au public réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert et d'un placement global, réalisé auprès d'investisseurs institutionnels en France et à l'étranger.

## CONTACTS -

### Euronext

Aichata Tandjigora: +33 1 70 48 24 43 ; [atandjigora@euronext.com](mailto:atandjigora@euronext.com)

### BIO-UV

Isabelle Dray +33 1 56 88 11 29 ; [idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)



### À propos de BIO-UV GROUP

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés : Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloramination en bassins collectifs ; Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture; Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast. En 2017, BIO-UV Group a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 M€ et un EBITDA de 1,1 M€, représentant une marge EBITDA de 11,1%. Au 31 mars 2018, l'effectif du Groupe était de 61 collaborateurs. BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME. Pour plus d'informations : <http://www.bio-uv.com/>

### À propos d'Euronext

Euronext est la première bourse pan-européenne de la zone euro avec près de 1300 émetteurs, représentant une capitalisation boursière totale de près de 3900 milliards d'euros à fin juin 2018, dont 24 grandes valeurs composant l'indice Morningstar® Eurozone 50 Index SM Euronext gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents et couvre une clientèle nationale et internationale solide et diversifiée. Le groupe représente le plus grand centre de cotation d'obligations et de fonds au monde. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. En complément de son principal marché réglementé, Euronext gère Euronext Growth TM et Euronext AccesTM, qui facilitent et simplifient la cotation des petites et moyennes entreprises. Suivez les dernières actualités d'Euronext sur Twitter (<https://twitter.com/euronext>) and LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/euronext>).

### Avertissement

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à sa rédaction, il est fourni « en l'état », sans aucune garantie de sorte qu'Euronext ne peut être tenue responsable de l'utilisation directe ou indirecte des informations y contenues. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans ce communiqué de presse ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations à la charge d'Euronext. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés organisés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné. Tous les droits de propriété et intérêts dans ou liés au présent communiqué sont la propriété entière et exclusive d'Euronext.

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne valent qu'au jour de sa publication. Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant <https://www.euronext.com/terms-use>.

© 2018, Euronext N.V. – Tous droits réservés.

Le groupe Euronext traite vos données personnelles afin de vous fournir des informations sur Euronext. En ce qui concerne le traitement de ces données personnelles, Euronext se conformera à ses obligations au titre du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes, à l'égard du traitement des données personnelles et sur la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données, RGPD), et toutes les lois, règles et réglementations nationales applicables à la mise en œuvre du RGPD. Conformément à ces législations, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que d'un droit de rectification, de suppression, de restriction de traitement, de portabilité des données ou d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également déposer une plainte auprès de l'autorité compétente. Pour toute demande concernant le traitement de vos données, veuillez utiliser notre [formulaire](#) ou envoyer un email à notre délégué à la protection des données à l'adresse [dpo@euronext.com](mailto:dpo@euronext.com). Vos données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire à la finalité poursuivie et ne seront accessibles que dans la mesure où ce besoin est nécessaire à la finalité indiquée.